

Témoignage de Raymond Aubrac
sur sa nomination comme commissaire de la République,
extrait de son œuvre *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 1996

« Le général de Gaulle me reçut le 7 août [1944] dans son bureau, villa des Glycines [...]

“Il n’a pas été facile, me dit-il, de désigner un commissaire de la République pour Marseille. Avec l’accord de la Résistance, le choix s’est finalement porté sur vous. Votre mission consiste à vous occuper de la population civile. M. d’Astier vous communiquera les dernières informations dont nous disposons. M. Diethelm et le général de Lattre s’occuperont d’assurer votre transport jusqu’à la plage de débarquement. Je vous informe que la date est le 15 août. Naturellement, cette date est un secret militaire. Le plus important est d’empêcher l’installation de l’AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories). Ce qui se passe en Normandie me fait penser que c’est possible. En aucun cas les autorités alliées ne doivent imposer leur administration sur la France. Hors cela, vous ferez tout ce que vous pourrez pour les aider”. [...]

Le général me fit tenir, non daté et non enregistré, un ordre de mission que j’ai précieusement conservé : « Monsieur Raymond Aubrac, commissaire régional de la République en mission, est chargé provisoirement des fonctions de commissaire régional de la République dans les premiers territoires libérés sur la côte méditerranéenne ». Ce texte portait sa signature et celle du commissaire à l’Intérieur, Emmanuel d’Astier ».